

ACCIDENT

3 février 2010 - hélicoptère immatriculé F-GGFN

Evénement :	collision avec un hangar lors d'une approche interrompue.
Cause identifiée :	absence de reconnaissance de l'aire d'atterrissage.

Conséquences et dommages : passager grièvement blessé, aéronef détruit.

Aéronef : hélicoptère Bell 47 G1.

Date et heure : mercredi 3 février 2010 à 11 h 35.

Exploitant : club.

Lieu : Cournonsec (34).

Nature du vol : vol local.

Personnes à bord : pilote + passager.

Titres et expérience : pilote, 53 ans, PPL (H) de 2006, 106 heures de vol dont 92 sur type, 3 heures dans les trois mois précédents, toutes sur type.

Conditions météorologiques estimées sur le site de l'accident : vent du secteur sud pour 8 à 10 nœuds, CAVOK, température 7 °C, QNH 1020 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de l'hélicoptère de Saint-Vincent de Barbeyrargues (34) pour un vol local avec un passager. Environ dix minutes plus tard, il survole le village de Cournonsec (34) dans lequel se trouve l'atelier de maintenance de l'hélicoptère.

Il explique qu'il décide d'interrompre le vol et d'atterrir pour saluer les mécaniciens de la société de maintenance. Il débute une approche face au nord sur l'hélistation privée de l'atelier. Celle-ci est entourée de hangars. En très courte finale, il ressent une instabilité en lacet et décide de faire un quart de tour à droite puis de remettre les gaz. Il tire sur la commande de pas général mais ne parvient pas à prendre suffisamment de hauteur pour franchir les obstacles environnants. Le patin droit puis les pales du rotor principal heurtent le toit de l'un des hangars. L'hélicoptère tombe d'une hauteur d'environ trois mètres.

Le pilote indique qu'il n'a pas fait de reconnaissance préalable de l'aire d'atterrissage. Il n'a pas vu la manche à air située sur le hangar de l'atelier et ne s'est pas rendu compte qu'il effectuait une approche avec du vent arrière. Surpris en courte finale par l'instabilité induite par le vent, il a décidé d'interrompre l'approche en virant à droite et en tirant sur la commande de pas général. Il a été soumis alors à un vent défavorable venant de la droite et n'a pas eu le réflexe de tourner suffisamment la poignée d'admission des gaz. Il n'a pas disposé de la puissance nécessaire pour s'élever au-dessus des obstacles.

Au moment de l'accident, la masse de l'hélicoptère était d'environ 1 040 kg. La masse maximale autorisée au décollage est de 1 100 kg.

Le pilote n'avait jamais atterri sur cette hélistation en tant que pilote ou élève. La veille, il y avait atterri à bord d'un autre hélicoptère en tant que passager.



trajectoire décrite par le pilote